

Maternité

Accueil des femmes enceintes, des parturientes et des nouveau-nés

Publié le 7/05/2024 - Mis à jour le 29/06/2026

Infos pratiques

Secrétariat consultations externes (prise de RDV, suivi de grossesse)

Courriel 04 32 75 36 35

Secrétariat hospitalisation en grossesse pathologique ou suites de couches

Courriel 04 32 75 94 00

Bâtiment D

Localisation sur le plan du site

Situer le service

Adresse

305 Rue Raoul Follereau, 84000 Avignon

Pôle Femme Parent Enfant (FPE)

Chef de pôle

Dr Sylvie LAMOUREUX-TOTH

Chef de pôle adjoint

Dr Laurene LUGANS

Cadre(s) supérieur(s) de santé de pôle

Séverine RAUCY

Véronique LEGRAND

Cadre(s) administratif(s) de pôle

Julie CHMARGOUNOF

Équipe de soins

Chef de service

Dr Audrey CAZAUX

Cadres de santé

Émilie LE BALLAIS

Laetitia RODRIGUEZ

Véronique ROUVEYROL

Équipe médicale

Dr Angelica Alejandra BERTETTO
Dr Fanny BOUNIN
Dr Monica CASTILLO
Dr Audrey CAZAUX
Dr Melanie COINUS
Dr Jean Yves COL
Dr Emilie GARCIN
Dr Ludivine GRONDIN
Dr Lucas HELMS
Dr Florence HUGELE
Dr AGATHE JOUBERT
Dr Laurene LUGANS
Dr Francois LUNEAU
Dr Frederic M BELOLO
Dr Julia MAILLE
Dr Ramona MATUSOIU
Dr Perrine MAZET
Dr Sonia RASOLOFOMANANA
Dr Andriniaina Nambinit RAVELOJAONA
Dr Zoe SATGE
Dr Valerie SEBAHOUN
Dr Laure Sophie TALAGRAND

Consultation(s)

Consultations d'obstétrique

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 16h

Prendre rendez-vous

04 32 75 36 35

Spécialités

Spécialités

Bloc accouchement et césarienne

Suites de couches

Surveillance des grossesses

Unité Kangourou

Urgences obstétricales

Activités du service

Urgences gynéco-obstétricales / Bloc obstétrical :

- Accueil et prise en charge des femmes enceintes et des urgences gynécologiques et obstétricales
- Déclenchements du travail
- Version par manœuvres externes
- Consultations des grossesses prolongées le week-end et fériés
- Suivi du travail
- Réalisation des accouchements
- Réalisation des césariennes
- Réalisation des amniocentèses et des biopsies de trophoblaste

Service de surveillance des grossesses :

- Prise en charge et surveillance des grossesses pathologiques relevant d'un niveau 2B (menace d'accouchement prématurée, rupture prématurée des membranes, diabète, hypertension artérielle, retard de croissance intra utérin, grossesses multiples...)
- Prise en charge des interruptions médicales de grossesse

Services de maternité / Unité Kangourou :

- Prise en charge et surveillance des patientes venant d'accoucher
- Prise en charge des nouveau-nés nécessitant une surveillance spécifique en unité « kangourou »
- Prise en charge et surveillance des patientes venant d'accoucher et de leur nouveau-né

Équipe pluridisciplinaire

- Sages-femmes
- Infirmier.e.s
- Puéricultrices
- Aides-soignant.e.s
- Auxiliaires de puériculture
- Gynécologues-Obstétriciens
- Internes
- Pédiatres, néonatalogues
- Médecins anesthésistes
- Infirmiers anesthésistes
- Assistantes sociales
- Kinésithérapeutes
- Psychomotriciens
- Psychologues
- Brancardiers
- Secrétaires
- Intendantes
- Etudiants
- Cadre supérieur, cadres de santé, sages-femmes coordinatrices
- Agents des services hospitaliers
- Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA)
- Conseillères conjugales et familiales
- Médecins spécialisés

Equipe extérieure :

- Protection Maternelle et Infantile
- Unité Parents-Bébés

Accueil aux urgences obstétricales

Le jour de votre accouchement ou pour toute autre urgence, vous ou votre accompagnant.e faites votre admission auprès de l'accueil des urgences pédiatriques munie de votre carte vitale, carte mutuelle et impérativement de votre pièce d'identité. En suivant la ligne violette, veuillez sonner à l'entrée des urgences gynéco-obstétricales au 1er étage de la zone D.



Maternité du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon

Service de surveillance de grossesses

En cas d'hospitalisation pendant la grossesse vous serez prise en charge à partir des urgences obstétricales par un.e sage-femme et un médecin gynécologue obstétricien présents 24h/24.

Les premiers examens (monitoring, bilan sanguin, échographie, ...) y seront réalisés.

Vous serez ensuite accompagnée dans le service de surveillance des grossesses au 4ème étage de la zone D.

Nous travaillons au sein du réseau Méditerranée. Si votre état de santé ou celui de votre enfant relève d'une prise en charge d'une maternité de niveau 3, nous serons amenés à vous transférer vers une structure de niveau 3 du réseau Méditerranée (et parfois d'un autre réseau régional).

L'équipe médicale et soignante qui s'occupe de vous se réunit en début de matinée afin d'évoquer chaque dossier de patientes et prendre les décisions nécessaires.

Tous les matins le médecin référent de l'unité effectue avec la (le) sage-femme et l'interne une visite des patientes.

C'est l'occasion de faire un point avec vous sur l'évolution de votre état de santé et celui de votre enfant.

Lors de situation particulière, une rencontre avec un.e pédiatre néonatalogue peut être organisée.

Bloc obstétrical

En salle de naissance, vous serez accueillie et accompagnée par des sages-femmes, des aides-soignant.e.s et des auxiliaires de puériculture.

Les bagages ne sont pas autorisés dans le bloc obstétrical, veuillez les laisser dans votre véhicule. Ne prendre que le petit sac pour la salle de naissance contenant 1 brumisateur d'eau, 1 culotte, les vêtements de votre bébé passés en machine au moins une fois, sans oublier votre appareil photo (préférez le mode sans flash) et caméra afin d'immortaliser les premiers moments de votre enfant. Votre accompagnant les gardera toujours avec lui par mesure de sécurité.

Une seule personne « désignée » par la maman est autorisée à entrer en salle de naissance et à assister la maman (pas d'échanges possibles). Par mesure d'hygiène, à l'entrée du bloc obstétrical, la personne « désignée » est priée de se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique. En période épidémique, le port du masque est obligatoire.

En l'absence de toute complication, l'accouchement est réalisé par un.e sage-femme.

En cas de nécessité, la (le) sage-femme peut faire appel à un médecin de garde. Un obstétricien, un anesthésiste et un pédiatre sont présents 24h/24 à la maternité.

Nous avons à cœur d'associer accompagnement naturel et sécurité. Vous trouverez en salle de naissance des coussins de positionnement, des ballons, voire même en salle nature une baignoire et une suspension.

Vous pouvez si vous le souhaitez et en l'absence de contre-indication demander une analgésie péridurale 24h/24.

Si nécessaire, une décision de césarienne peut être prise à tout moment par le médecin gynécologue-obstétricien.

Celle-ci sera alors réalisée dans une de nos deux salles opératoires au sein du bloc d'accouchement. Votre accompagnant.e vous retrouvera vous et votre bébé en salle de surveillance post-opératoire, dès que les conditions médicales le permettront. En cas de césarienne programmée (et en cas de code vert), votre accompagnant.e peut être présent à vos côtés en salle opératoire sous réserve de la validation du médecin gynécologue-obstétricien et du médecin anesthésiste-réanimateur. Un document d'informations vous sera remis et une procédure sera appliquée.

Votre enfant sera installé en peau à peau dès sa venue au monde en l'absence de contre-indication médicale. Le

bébé peut également être installé en peau à peau avec votre accompagnant.e, si vous le souhaitez.

Si vous avez fait le choix d'allaiter, le moment sera propice à la première mise au sein.

Les premiers soins à votre enfant sont faits à vos côtés en salle d'accouchement, car chacune d'elles est aménagée avec un espace nouveau-né.

C'est un.e sage-femme qui examinera votre enfant à la naissance, l'intervention d'un pédiatre est possible si cela est nécessaire.

Deux bracelets d'identification seront alors mis à votre enfant et conservés jusqu'à sa sortie.

Nous ne baignons pas les bébés après la naissance, afin d'éviter qu'ils n'aient froid et pour qu'ils conservent le vernix caseosa, une substance cireuse qui recouvre et protège la peau des nouveau-nés.

Après l'accouchement, vous serez surveillée en salle de naissance pendant 2 heures. Puis, vous serez accompagnée avec votre bébé dans votre chambre en maternité.

Service de maternité

Avant votre hospitalisation, prévoyez vos trousseaux.

Pour vous :

- Tenues confortables (bandeau ou débardeur facilitant l'installation de votre bébé en peau à peau)
- Culottes jetables ou non
- Bas ou chaussettes de contention
- Serviettes hygiéniques
- Pantoufles
- Nécessaire de toilette (savon, shampoing, brosse à dents...)
- Serviettes de toilette, tapis de bain
- Boîte de mouchoirs
- 1 stylo + papier
- Coussin de positionnement ou oreiller

Pour les mamans qui souhaitent allaiter : tenue adaptée avec ouverture poitrine facile, soutien-gorge d'allaitement.

Pour votre bébé :

- 2 brassières + 2 bonnets
- 4 bodys + 4 pyjamas
- 4 paires de chaussons ou de chaussettes
- Bavoirs
- Langes
- Sorties de bain ou serviettes éponge
- 1 paquet de carrés de coton
- 1 savon doux (le plus naturel possible)
- 1 paquet de couches
- 1 petit plaid
- 1 turbulette
- 10 pipettes de sérum physiologique
- 1 thermomètre rectal électronique
- 1 thermomètre de bain

Rappel : les habits et affaires du bébé doivent être lavés en machine au moins une fois.

En secteurs 1 et 2 de maternité, votre accueil ainsi que celui de votre enfant en service de gynécologie-obstétrique est réalisé par les sages-femmes, les auxiliaires mère-enfant et les puéricultrices.

Ces professionnels prennent soin de votre santé et celle de votre enfant 24h/24.

Nous mettons toutes nos compétences et notre expérience à votre service pour vous accompagner et favoriser le lien mère-enfant. Une attention toute particulière est consacrée à la mise en place de l'allaitement maternel (mise à disposition d'un livret sur l'allaitement maternel si vous avez ce projet) et les soins au nouveau-né (toilette, alimentation) entre autres.

Toutes les chambres de maternité sont individuelles à l'exception de 2 chambres doubles situées en secteur 2 de suites de couches.

Les chambres sont équipées d'une salle de bain avec douche à l'italienne et WC, d'un lit à commande électrique, d'un téléviseur, d'un espace bébé avec baignoire et table à langer, d'un fauteuil lit accompagnant.

La durée de séjour en suites de couches varie de 3 à 4 jours pour un accouchement normal et de 4 à 5 jours pour une césarienne.

La personne « désignée » par la maman peut être présente auprès d'elle et de son enfant H24, elle a la possibilité de passer la nuit auprès de la patiente et/ou de bénéficier du service d'un repas accompagnant qui sera facturé. Par respect pour les patientes hospitalisées en chambre double, la personne « désignée » n'a pas la possibilité de rester la nuit.

La personne « désignée » s'engage à régler les frais de repas avant la sortie : du lundi au vendredi de 8h à 16h au service de gestion administrative des patients dans le hall de l'hôpital. Si les prestations ne peuvent pas être réglées avant la sortie, une facture sera envoyée au domicile à posteriori. Un document spécifique sera distribué par l'équipe de la maternité, il devra être rempli, signé et remis aux professionnels qui s'occupent de la patiente.

Si la personne « désignée » souhaite être présente la nuit, un lot de draps lui est distribué. Elle s'engage à repositionner le lit en fauteuil à partir de 9h et à ranger les draps. Elle doit respecter le matériel mis à disposition dans la chambre et présenter une tenue correcte par respect envers le personnel de la maternité. En cas de détérioration du matériel et de non-respect de ces règles, l'accès aux locaux pourra lui être interdit.

Durant son séjour à la maternité, votre enfant bénéficie du test de Guthrie à son 3ème jour de vie. Il s'agit d'un prélèvement de sang permettant de dépister certaines maladies génétiques. Un dépistage auditif est également réalisé.

L'équipe veille à organiser les soins de la mère et de l'enfant en fonction de votre rythme et de celui de votre enfant.

Un médecin gynécologue-obstétricien est présent 24h/24 et vous verra si votre état de santé le nécessite.

Un pédiatre est présent aussi 24h/24 et peut intervenir à tout moment si l'état de santé de votre enfant le nécessite. Il examine systématiquement votre enfant dans les heures qui suivent la naissance et avant le retour à votre domicile.

Vous pouvez être amenée à rencontrer d'autres professionnels intervenant auprès de vous et de votre bébé.

Une assistante sociale, des conseillères conjugales et familiales, un kinésithérapeute, un psychomotricien et un psychologue sont également présents dans notre maternité. Des médecins de différentes spécialités (diabétologue, chirurgien infantile, orthopédiste, psychiatre, acupuncteur ...), conseillères conjugales et familiales, équipe de Protection Maternelle et Infantile, étudiants peuvent également intervenir en service de maternité.

Une aide à l'arrêt du tabac ou toute autre dépendance peut vous être proposée par l'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA).

Les agents des services hospitaliers assurent l'entretien des locaux et de votre chambre tous les jours.

Les soins dans notre hôpital public sont dispensés indifféremment par des professionnels de santé féminins et masculins.

Déclaration de naissance :

Dans les 5 jours qui suivent l'accouchement (sans compter le jour de l'accouchement), il vous faudra déclarer la naissance de votre bébé à la Mairie d'Avignon ou directement au bureau de l'état civil, au sein de la maternité. Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Plusieurs exemplaires d'actes de naissances vous seront alors remis.

L'unité Kangourou (UK) :

Depuis le mois de mars 2014, un secteur de 5 lits « kangourou » accueille des enfants auparavant hospitalisés en service de néonatalogie : ce dernier concerne des enfants de faible poids de naissance, des prématurés, des bébés ayant des difficultés alimentaires ou bien nécessitant une surveillance et des soins particuliers.

Ceci afin d'éviter la séparation de la maman et de son bébé après la naissance, lorsque cela est possible.

Les visites :

Elles sont autorisées de 12h à 20h. Les modalités de visites peuvent être modifiées en fonction de la situation sanitaire et épidémique.

Les visites sont interdites aux enfants de moins de 15 ans sauf les frères et sœurs du bébé, sous réserve que ces derniers ne soient pas malades.

Afin de respecter votre repos et celui de votre nouveau-né, nous vous demandons : d'éviter les visites longues et bruyantes, de limiter le nombre de visiteurs dans la chambre et d'observer le silence dans les couloirs.

Pour les enfants en unité Kangourou, du fait de leur fragilité, nous vous demandons de limiter le nombre de personnes présentes dans les chambres.

En période d'épidémie, les visites sont autorisées uniquement pour l'accompagnant.e « désigné.e » par la patiente. Le port du masque ainsi que la désinfection des mains de manière systématique se feront dès l'entrée du service où le nécessaire est à votre disposition.

Un livret d'accueil et un questionnaire d'appréciation du service vous seront remis lors de votre admission. Vos suggestions sont les bienvenues et nous permettent de maintenir et d'améliorer la qualité de la prise en charge.

Votre sortie

Des petits films sur l'ensemble des conseils de sortie sont proposés et diffusés sur les télévisions des chambres. Il y a également un film avec l'intervention d'un pédiatre endocrinologue pour sensibiliser sur les perturbateurs endocriniens.

L'objectif est que vous puissiez les regarder et revoir avec les professionnels les points qui vous questionnent.

Afin de préparer votre sortie, des livrets de conseils vous seront remis :

- conseils de sortie pour les mamans
- allaitement maternel : le livret pourra vous accompagner tout au long de votre allaitement.
Vous bénéficierez également de conseils concernant la préparation des biberons et la quantité de lait à donner à votre nouveau-né.

Le jour de la sortie (ou la veille), le pédiatre passera dans votre chambre faire l'examen de sortie de votre nouveau-né.

La (le) sage-femme fera votre examen médical et vos ordonnances de sortie vous seront remises.

L'infirmière puéricultrice vous remettra les ordonnances de votre bébé, ainsi que son carnet de santé rempli par le pédiatre.

Prenez rendez-vous dès la sortie de la maternité avec :

- un médecin gynécologue-obstétricien, votre médecin traitant ou un.e sage-femme libérale pour la visite post-natale obligatoire dans les deux mois (prescription des séances de rééducation périnéale +/- abdominale)
- un pédiatre ou médecin généraliste pour la visite obligatoire du premier mois de vie de votre enfant.
Il vous sera possible d'être assistée par une infirmière puéricultrice de Protection Maternelle et Infantile.

Les sorties précoces sont possibles dans certaines conditions, pour cela veuillez contacter dès à présent un.e sage-femme libéral.e qui accompagnera votre retour à domicile.

Le jour de la sortie, la chambre doit être libérée avant 10h. Vous devez vous organiser la veille pour respecter cet horaire.

Si ce n'est pas le cas et que nous avons besoin de votre chambre pour accueillir une nouvelle accouchée, nous pourrions être dans l'obligation de vous installer dans le salon des familles en attendant votre départ.

Matériel à prévoir pour la sortie de maternité :

- Biberons et lait adapté si vous n'allaites pas
- Nécessaire de toilette
- Nécessaire pour le couchage
- Nécessaire pour le transport en sécurité

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire de sortie.

Liens utiles

- [Connaître les maternités de Vaucluse](#)

Retrouvez nos vidéos sur notre page Youtube

- <https://www.youtube.com/@CHAvignon84>



Centre Hospitalier Avignon

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

305 Rue Raoul Follereau, 84902 Avignon cedex 9

04 32 75 33 33